

C.C.A.S. Direction du Développement Social

Centre administratif municipal

7, avenue Adrien Raynal

94310 Orly

01 48 90 20 00

AIDE MEDICALE ETAT

Documents à fournir obligatoirement

- ☐ Ancienne(s) notification(s) de l'aide médicale
- ☐ Passeport (copie de toutes les pages)/ pièce d'identité/ pour tous les demandeurs (si enfants acte de naissance)
- ☐ **Justificatifs de la présence de plus de 3 mois moins d'un an sur le territoire**
- ☐ Démarches faites auprès de la Préfecture
- ☐ **SI HEBERGE** : Attestation d'hébergement + Justificatif de domicile de l'hébergeant (quittance de loyer, EDF, etc...) + Pièce d'identité de l'hébergeant
- ☐ **SI LOCATAIRE** : quittance loyer
- ☐ **SI CONCUBINAGE OU MARIÉ** : titre de séjour et carte vitale du conjoint ou concubin
- ☐ **SI ENFANTS A CHARGE** : Pour enfant de – de 2 ans : carnet de santé / enfant de + de 2 ans : certificat de scolarité
- ☐ Photo d'identité de l'ensemble des personnes devant bénéficier de l'AME (sauf enfants)

Le CCAS instruit les demandes le lundi, mercredi et vendredi matin de 8h45 à 11h45 **SANS RENDEZ-VOUS** et l'après-midi **SUR RENDEZ-VOUS**